

Mathilde HIGNET  
20 bis avenue du port  
35480 GUIPRY MESSAC

à Monsieur Maxime LEBIGOT, et  
Madame Laure ARTRU, coprésident.e.s de  
l'Association Citoyenne Contre les Déserts  
Médicaux

à Guipry Messac, le 24 juin 2024

Mesdames et Messieurs les co-présidents de l'Association Citoyenne Contre les Déserts Médicaux,

Je vous remercie pour la lettre ouverte aux candidats aux élections législatives que vous m'avez fait parvenir. En réponse je tenais à vous partager quelques éléments relatifs à mon engagement contre les déserts médicaux et à la situation sur mon territoire. Je salue d'abord l'engagement de votre association sur la question de l'accès aux soins. Il est primordial que les citoyens et la société civile s'organise pour faire pression sur les représentants élus.

Je partage vos constats sur les difficultés d'accès aux soins. Dans le Sud de l'Ille et Vilaine, le pays de Redon est particulièrement sinistré. Les chiffres parlent d'eux même. 1 médecin généraliste pour 1700 habitants en moyenne, largement au-delà de la moyenne nationale. Dans le même temps une commune comme Saint Grégoire affiche un taux de 1 médecin pour 340 habitants. Cette inégalité est inacceptable.

Nous payons aujourd'hui les résultats des politiques publiques de santé menées depuis des décennies, notamment le numerus clausus qui ne nous a pas permis de former assez de professionnels. Il faut donc d'urgence former plus de médecins, notamment en donnant plus de moyens aux facultés de médecine. Mais cela prend du temps. En attendant il faut donc agir avec les moyens humains à notre disposition. Je suis donc tout à fait favorable à la proposition de régulation de l'installation des médecins. Cela fonctionne pour les pharmacies. Cela peut fonctionner pour les médecins. La régulation de l'installation des médecins dans les déserts médicaux est une proposition qui a été intégrée dans le contrat de législature du Nouveau Front Populaire. Nous avons donc une opportunité les 30 juin et 7 juillet de former une majorité prête à passer à l'action sur ce sujet.

Durant les deux années de mon mandat, de juin 2022 à juin 2024 j'ai été une membre active du groupe de travail transpartisan initié par Guillaume Garot. En mai 2022, une étape du Tour de France contre les déserts médicaux a d'ailleurs eu lieu à Bains sur Oust pour présenter la proposition de loi issue de nos travaux. J'ai pu constater l'accueil très favorable que la population réserve à notre proposition. C'est à la suite de cet événement qu'une antenne locale de votre association s'est structurée dans les pays de Vilaine.

Je vous prie madame et monsieur de bien vouloir recevoir mes sincères salutations,

Mathilde Hignet, députée sortante et  
candidate aux élections législatives pour la  
4<sup>ème</sup> circonscription d'Ille et Vilaine

